



du Conseil général

>> Azur Adhésifs a bénéficié d'une aide à l'investissement matériel du Conseil général pour l'acquisition d'une machine de découpe et de pose d'étiquettes "intelligentes".

■ Azur Adhésifs et l'étiquette intelligente

La sarl Azur Adhésifs, implantée à Eybens, à proximité de Grenoble, a été créée en 2001 par Yves Lamotte (photo ci-dessus). Cette PME est spécialisée dans le marquage industriel et la fabrication d'étiquettes adhésives. Son cœur de métier et de clientèle ? Les petites et moyennes séries et les secteurs de l'industrie peu fréquentés. Pour sa création, Azur Adhésifs a bénéficié d'une avance

Aujourd'hui, l'entreprise qui emploie 23 salariés, poursuit son développement en pariant sur le marché de l'étiquette intelligente de type RFID — système d'identification par radio-fréquence. Destiné à remplacer l'étiquette "code barre", ce procédé intéresse déjà de gros clients comme Hewlett-Packard et Schneider Electric mais nécessite, en amont, l'acquisition d'une nouvelle machine intégrant "l'inlay", c'est à dire la partie "intelligente" de l'étiquette. Ce module constitue un véritable saut technologique et un projet de diversification. Le Conseil général, après étude du dossier par la Drire* Rhône-Alpes, a accepté de verser une



remboursable "jeune entreprise" du Conseil régional et, en 2002, d'une aide du Conseil général pour l'acquisition d'une machine d'impression d'étiquettes, intégrant des modules de dorure à chaud, de vernissage et de pelliculage.

aide plafonnée à 15 % du coût hors taxe de la nouvelle machine, soit 57 030 euros pour un investissement total de 380 200 euros.

* Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement.



>> La société Fermebois, implantée à Biol, a bénéficié d'une aide au conseil du Conseil général pour fiabiliser ses projets de développement.

■ Fermebois et le diagnostic qui rassure

Jean-Marie Pellerin, 55 ans, dirige la société Fermebois, créée à Biol par son père, Jean, en 1949 (photo ci-dessus). Il emploie dix salariés aujourd'hui et réalise un chiffre d'affaires annuel de 850 000 euros dans la menuiserie traditionnelle de qualité. Fermebois fabrique des portes, des volets et des fenêtres sur mesure. Alors que son carnet de commandes est plein, Jean-Marie Pellerin est depuis l'année dernière en pleine phase de réflexion. Pour assurer la pérennité de son entreprise et la transmettre à son fils Christophe, qui travaille à ses côtés, il doit résoudre deux problèmes majeurs : investir dans de nouvelles machines pour pallier, notamment, le manque de main-d'œuvre qualifiée, et trouver l'argent nécessaire pour financer son développement. « Le problème, c'est que lorsque vous manquez de fonds propres, les projets traînent... », avance-t-il. Après quelques recherches, il a découvert en 2006 le panel d'aides que propose le Conseil général aux PME-PMI, et, particulièrement, l'aide au conseil développée en par-

tenariat avec la Banque de France. « Nous nous sommes aperçus, grâce à ce diagnostic, que finalement, nous étions une entreprise plus performante que la moyenne. Cela nous a permis de garder confiance en nous. En plus, avec cette étude, nous bénéficions aujourd'hui d'un autre regard de la part des banques



et sommes éligibles pour l'octroi d'autres aides du Conseil général. Ce diagnostic a véritablement été salutaire pour nous qui avions besoin d'une vision claire de l'avenir. » Avec ce nouveau parc machines, Jean-Marie et Christophe espèrent aussi se dégager du temps pour entreprendre leurs premières démarches commerciales. « On ne peut pas vivre indéfiniment sur nos acquis », reconnaissent-ils lucidement.